



## Communiqué de presse

Mardi 3 Mars 2020

### PREMIERE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFB

L'Office français de la biodiversité (OFB), créé le 1<sup>er</sup> janvier 2020 a tenu ce mardi 3 mars la première réunion de son conseil d'administration (CA). Celui-ci compte 43 membres, regroupés en cinq collèges.

L'OFB est un établissement public de 2 800 agents, dirigé par Pierre DUBREUIL, nommé par décret du 30 décembre 2019. Sa mission est de reconquérir la biodiversité sur l'ensemble du territoire hexagonal et ultra-marin. Il exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine.

Après avoir entendu une présentation du nouvel établissement (organisation, gouvernance, principales missions), de ses enjeux et de son budget 2020 arrêté par décision conjointe des ministres, le CA a élu en son sein son Président, M. Thierry BURLOT, Vice-Président de la Région Bretagne et président du comité de bassin Loire-Bretagne ainsi que trois vice-Présidents :

- 1ère vice-présidente : Mme Sandrine BELIER, directrice d'Humanité et Biodiversité
- 2e vice-président : M. Hubert-Louis VUITTON, président de la Fédération départementale des chasseurs du Loir-et-Cher et de la Fédération régionale des chasseurs du Centre-Val de Loire ;
- 3e vice-présidente : Mme Sylvie GUSTAVE-DIT-DUFLO, vice-présidente de la Région Guadeloupe.

Deux commissions spécialisées ont été créées lors de ce premier CA :

- une commission des interventions, qui examinera les conventions, subventions et concours financiers ;
- une commission des finances et de l'audit, qui instruira les dossiers relatifs au budget, au contrôle interne budgétaire et comptable, et aux marchés.

Le CA a en outre adopté les délibérations nécessaires au fonctionnement de l'établissement.

Enfin, il a approuvé le lancement par l'Office d'un appel à projets concernant la mobilisation des associations pour la biodiversité auquel l'OFB contribuera pour 2 millions d'euros, aux côtés du ministère chargé de l'écologie qui apportera le même montant.

Enfin, le CA a donné un avis favorable sur le principe de l'évolution du parc naturel marin des Glorieuses en réserve naturelle nationale, qui permettra de contribuer à atteindre l'objectif fixé par le Président de la République, de placer 10% du territoire en protection forte.

#### Contact presse

Florence Barreto : 01 45 14 88 57 / 06 98 61 74 85

Marine Didier : 01 45 14 37 08 / 07 63 32 69 89

Press@ofb.gouv.fr

Office français de la biodiversité

Pôle de Vincennes

« Le Nadar » Hall C - 5 Square Félix Nadar

94300 Vincennes

www.ofb.gouv.fr